

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2023

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2820 (2ème Rect)

présenté par
Mme Rist

ARTICLE 5

À la fin de l'alinéa 7, substituer aux mots :

« compte bancaire domicilié en France ou dans l'espace unique de paiement en euros de l'Union européenne et »

les mots :

« tel compte ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.